

Rencontre sur : « Justice fiscale pour la justice sociale »

Jeudi 04 avril 2019 Rabat

Projet : Justice fiscale, suivi budgétaire et participation citoyenne

Dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer l'action associative au Maroc et à promouvoir une participation effective au développement démocratique, l'Espace Associatif mis en œuvre des projets de suivi et évaluation des politiques publiques, ce processus qui est la pierre angulaire du développement démocratique. Convaincu ainsi que celles-ci sont généralement liées au budget, et au système fiscal, alors que tout déficit de l'un affecte négativement l'autre, et que la réalisation des objectifs de justice sociale ne peuvent être réalisés que par un système fiscal juste et fort.

L'Espace associatif a travaillé sur divers projets liés à la justice fiscale, dont le plus récent est le projet « Justice fiscale, suivi budgétaire et participation citoyenne 2016-2019 », qui vise à mobiliser les différents acteurs, élu-E-s, décideurs et les organisations de la société civile - OSC, afin qu'ils participent collectivement à la gestion, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques pour répondre aux attentes sociales.

En effet, la réalisation des principes de justice sociale dépendent de deux conditions fondamentales à remplir :

1. Obtenir des ressources financières adéquates par un impôt juste sur le revenu et la richesse (institutions et particuliers) ;
2. Répartir équitablement ces revenus afin de réduire les disparités sociales.

Ceci nécessite de se doter d'un système fiscal juste et équitable, compatible avec l'environnement économique et social. En effet, il n'est plus possible de séparer une politique fiscale de tout ce qui est économique et social. Le système fiscal traduit aussi les choix économiques et le modèle de développement de l'État, ce dernier incarne la vision, les choix et la volonté politiques de consolidation des droits économiques et sociaux et de réduction des inégalités persistantes.

Le système fiscal étant une passerelle vers la promotion des droits économiques et sociaux, ce qui se reflète positivement sur la vie des citoyens et des citoyennes. Il est devenu un enjeu que la société civile doit accorder une place importante au travail de plaidoyer et de sensibilisation, d'autant que les OSC ont fait preuve d'un grand dynamisme en matière de mobilisation et de participation, et est devenu un partenaire clé aux niveaux national et local pour contribuer au développement démocratique et promouvoir les droits universels de l'Homme.

Dans le contexte actuel caractérisé à la fois, par une forte adhésion des OSC aux dynamiques de mobilisation et de plaidoyer, et aux efforts de préparation pour la tenue des troisièmes Assises Nationales sur la Fiscalité sous le thème «l'Équité fiscale», un débat sur le projet de loi-cadre sur la fiscalité définissant les grands principes de la réforme fiscale est prévu. Dans ce sens l'Espace Associatif organise cette rencontre nationale, afin de débattre les fondements de la justice fiscale étant le point d'entrée pour la réalisation d'une justice sociale effective et la promotion des droits socio-économiques au service du développement.

Quelques points pour encadrer la discussion :

- Ouvrir un débat public sur la politique fiscale et l'institutionnalisation de ce débat, et chercher des alternatives pour traiter ce sujet autres que les lois et les mesures susmentionnées ;
- Comment peut-on rendre le système fiscal comme l'un des facteurs renforçant les liens sociaux et la culture de solidarité ?
- Faire du système fiscal un mécanisme permettant de réduire les inégalités sociales, afin fournir des services publics et mettre à la disposition des opportunités économiques égales et justes, par le biais des dépenses publiques pour permettre aux citoyens d'accéder aux services d'une manière équitable ;
- Consolider Le civisme fiscal, en améliorant la relation entre l'administration fiscale et le citoyen, et en instaurant la confiance entre l'administration et les contribuables ;
- Concrétisation des exigences constitutionnelles relatives aux textes législatifs 39 et 75.